Tourisme de mémoire 14-18

ARTICLE

Entre 2014 et 2018, les commémorations du Centenaire, ainsi que la création ou la rénovation de nombreux sites mémoriels, ont attiré de nombreux visiteurs supplémentaires. Afin d'en évaluer les retombées touristiques, Atout France et ses partenaires* ont réalisé une étude sur ces retombées.

2018 aura été la dernière année des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale. A ce titre, elle a bénéficié d'une importante couverture médiatique internationale et auprès des Français, notamment à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre à l'Arc de triomphe, après « l'itinérance mémorielle » du président de la République dans les régions Grand-Est et Hauts-de-France.

Depuis 2014, de nombreuses actions ont été menées en France et à l'international : tout d'abord, dans le cadre du Contrat de destination « Centenaire de la Grande Guerre » avec une amélioration significative de l'offre et une centaine d'actions de promotion sur 7 marchés internationaux (Grande-Bretagne, Allemagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Etats-Unis et Belgique).

Au cours de ces 5 années, les sites et lieux de mémoire 14-18 ont observé une augmentation significative de leur fréquentation. A titre d'exemples, Notre-Dame de Lorette est passée de 198 000 visites en 2013 à 250 000 en 2017, le Mémorial de Verdun a doublé sa fréquentation de 73 000 visites en 2013 à plus de 191 000 en 2016, année de commémoration de la célèbre bataille.

Conscients de ce phénomène et des efforts prodigués par l'ensemble des acteurs au cours de ces 5 années, la Mission Centenaire et les organismes et territoires concernés ont jugé utile de mener une étude afin de mesurer et analyser l'impact des retombées liées aux commémorations sur le territoire métropolitain.

Le constat est plutôt encourageant : pour cette année 2018, les sites de la ligne de front comptabilisent 3,9 millions de visites correspondant à 1,5 million de visiteurs. Les excursionnistes restent majoritaires (56%) contre 44% de touristes. Sur l'année 2018, les retombées économiques attribuées à la pratique du tourisme de mémoire lié au Centenaire représentent près de 90 millions d'euros.
Les clientèles internationales, principalement britanniques, belges et allemandes (1/3 des visites), ont généré les 2/3 des retombées économiques.

Le 12 mars dernier, Atout France s'est rendue à Lille pour présenter les 1ers résultats de l'étude devant les membres du Conseil d'administration de la Mission Centenaire, en présence de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

*L'étude en cours de finalisation, sera présentée à la rentrée. *Cette étude a été supervisée par un comité de pilotage regroupant, autour de Atout France et de la Mission du Centenaire, la direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives [DPMA], la Direction générale des Entreprises [DGE], ainsi que les collectivités territoriales concernées du Grand Est et des Hauts-de-France.*
Direction Ingenierie et Développement des territoires
Service Hébergements
Didier Lauret